



César Bonequi

Professeur de Tennis indépendant avec brevet fédéral

**Tennis club Pregny
Chambésy**

César Bonequi

28 Chemin des Châtaigners 1292

PREGNY CHAMBÉS Y

Tél. : 078 856 18 37

Fiche d'inscription cours juniors

LOISIR 2020

La nouvelle session de tennis débutera le 25 mai 2020 et finira le 04 juillet 2020 . (6 semaines)

Afin de pouvoir faire le planning, merci de remplir ce questionnaire et pour les nouveaux juniors le formulaire du club.

Le tarif pour les cours collectifs est de 115CHF du 25 mai – 04 Juillet 2020 pour une heure par semaine.

Horaires : Mercredi Après-Midi de 13H – 17H

Samedi matin de 9H – 12H

Niveaux : A=Avancé
M=Moyen
D=Débutant

Indiquez toutes vos possibilités de jouer par un V

NOM	PRENOM	ANNEE	MERCREDI					SAMEDI			NIVEAU
			HORAIRE								
			13H	14H	15H	16H	17H	9H	10H	11H	

REPRÉSENTANT LEGAL	
NOM / PRÉNOM	
ADRESSE	
TÉL MOBILE / TÉL DOMICILE	
E-MAIL	

INFORMATIONS ET REGLEMENT

Règlement

L'inscription sera acceptée seulement si le junior est MEMBRE DU TCPC POUR LA SAISON D'ETE 2020

Les paiements pour les cours se font au début de chaque session directement avec le professeur.

Aucun remboursement ne sera effectué pour ceux qui arrêtent les cours de tennis en cours de session.

L'assurance est à la charge de l'élève.

Règlement COVID 19

Les groupes seront composés de maximum 4 enfants.

Les enfants se désinfectent les mains avant le début du cours et à la fin du cours. Désinfectant fourni par le professeur.

Il y aura des tubes pour ramasser les balles pour éviter le contact direct des balles avec les mains.

La distance de deux mètres entre les élèves et entre le professeur et les élèves sera respecté.

Il faut se présenter à l'heure aux cours et pas à l'avance pour éviter les croisements avec les autres élèves.

Seuls les élèves seront autorisés à rentrer sur le terrain ceci après le départ du groupe précédent

Chaque enfant doit amener son propre matériel pas des échanges d'objets.

INSCRIPTION JUSQU'AU 22 Mai par MAIL à : cesar.bonequi@tcchambesy.com

DATE

SIGNATURE DES PARENTS